

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Budget communal

SOMMAIRE

1. LE COMPTE ADMINISTRATIF	3
• Les résultats de clôture	3
• L'exécution du budget	3
• Vue d'ensemble	4
2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
• Le résultat de fonctionnement	6
• Les recettes de fonctionnement.....	7
• Recettes : présentation par chapitre.....	8
• Les dépenses de fonctionnement	12
• Dépenses : présentation par chapitre	13
3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18
• Le résultat d'investissement.....	18
• Dépenses d'investissement : présentation par chapitre.....	19
• Investissements : présentation par politique.....	20
• Recettes : présentation par chapitre.....	22
ANNEXE I - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS	23

1. LE COMPTE ADMINISTRATIF

- Les résultats de clôture

Résultat cumulé	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	4 433 627,00 €	5 230 744,75 €	797 117,75 €
Section d'investissement	2 231 431,29 €	2 283 974,02 €	52 542,73 €
Total cumulé	6 665 058,29 €	7 514 718,77 €	849 660,48 €

- L'exécution du budget

Réalizations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	4 433 627,00 €	4 557 962,40 €	124 335,40 €
Section d'investissement	1 231 602,77 €	1 306 041,81 €	74 439,04 €

Reports	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement		570 699,84 €	570 699,84 €
Section d'investissement	705 928,18 €		- 705 928,18 €

Total réalisations et reports	Dépenses	Recettes	Résultat
	6 371 157,95 €	6 434 704,05 €	63 546,10 €

Restes à réaliser	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement		102 082,51 €	102 082,51 €
Section d'investissement	293 900,34 €	977 932,21 €	684 031,87 €

Résultat cumulé	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	4 433 627,00 €	5 230 744,75 €	797 117,75 €
Section d'investissement	2 231 431,29 €	2 283 974,02 €	52 542,73 €
Total cumulé	6 665 058,29 €	7 514 718,77 €	849 660,48 €

- **Vue d'ensemble**

Fonctionnement	BP 2022	DM1	DM2	DM3	VOTE	REALISE
Dépenses	4 364 679,84	477 187,97	0,00		4 841 867,81	4 433 627,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté					-	- €
011 - Charges à caractère général	1 000 000,00	257 187,97			1 257 187,97	1 230 337,69 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 850 000,00	200 000,00	-25 400,00	-6 000,00	2 018 600,00	1 940 025,00 €
014 - Atténuations de produits	183 646,00				183 646,00	183 646,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)					-	- €
023 - Virement à la section d'investissement	500 135,84				500 135,84	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	349 106,00				349 106,00	670 371,28 €
65 - Autres charges de gestion courante	442 000,00		19 400,00		461 400,00	358 236,60 €
66 - Charges financières	38 792,00		6 000,00	6 000,00	50 792,00	47 296,21 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	20 000,00			21 000,00	3 714,22 €
Recettes	4 364 679,84	477 187,97			4 841 867,81	4 557 962,40 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	570 699,84				570 699,84	- €
013 - Atténuations de charges	9 374,00				9 374,00	138 496,34 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 504,00				10 504,00	38 712,97 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 000,00				180 000,00	256 366,22 €
73 - Impôts et taxes	2 277 613,00				2 277 613,00	2 349 743,03 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 173 789,00				1 173 789,00	1 247 752,22 €
75 - Autres produits de gestion courante	53 700,00				53 700,00	38 797,59 €
76 - Produits financiers					-	0,35 €
77 - Produits exceptionnels	89 000,00	477 187,97			566 187,97	488 093,68 €

Investissement	2022	DM1	DM2	DM3	VOTE	REALISE
Dépenses	3 085 609,00 €	0,00 €			3 085 609,00 €	1 231 602,77 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	705 928,18 €				705 928,18 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 504,00 €				10 504,00 €	38 712,97 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €				- €	
13 - Subventions d'investissement	- €				- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	226 771,00 €			77,00 €	226 848,00 €	226 848,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	217 000,00 €				217 000,00 €	103 454,70 €
204 - Subventions d'équipement versées	65 742,00 €	200 000,00 €			265 742,00 €	74 949,86 €
21 - Immobilisations corporelles	373 186,00 €	200 000,00 €		-77,00 €	573 109,00 €	396 131,12 €
23 - Immobilisations en cours	1 485 477,82 €	-400 000,00 €			1 085 477,82 €	391 506,12 €
27 - Autres immobilisations financières	1 000,00 €				- €	- €
Recettes	3 085 609,00 €				3 085 609,00 €	1 306 041,81 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					- €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	500 135,84 €				500 135,84 €	
024 Produits des cessions	788 190,75 €				788 190,75 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00 €				350 000,00 €	670 371,28 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	461 401,87 €				461 401,87 €	475 734,33 €
1068 - Dotations, fonds divers et réserves					- €	7 048,87 €
13 - Subventions d'investissement	436 942,00 €				436 942,00 €	152 887,33 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	548 938,54				548 938,54 €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €				- €	
21 - Immobilisations corporelles	- €				- €	- €

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

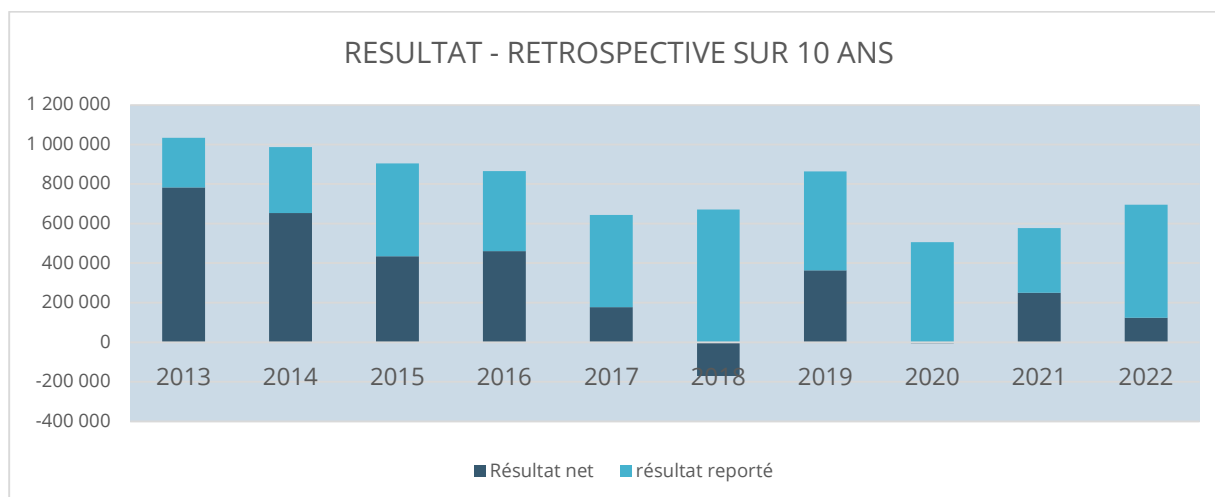
Réalizations de l'exercice 2022		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section de fonctionnement	Dépenses	3 763 255,72 €	670 371,28 €	4 433 627,00 €
	Recettes	4 519 249,43 €	38 712,97 €	4 557 962,40 €

Réalizations de l'exercice 2022		Total	Solde 2021 reporté	Total
Section de fonctionnement	Dépenses	4 433 627,00 €		4 433 627,00 €
	Recettes	4 557 962,40 €	570 699,84 €	5 128 662,24 €

• Le résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement 2023 est de 695 035,24 €
 Un résultat net de 124 335,40 €
 Un report du précédent exercice de 570 699,84 €

Le résultat de fonctionnement avec restes à réaliser est de 797 117,75 €



• Les recettes de fonctionnement

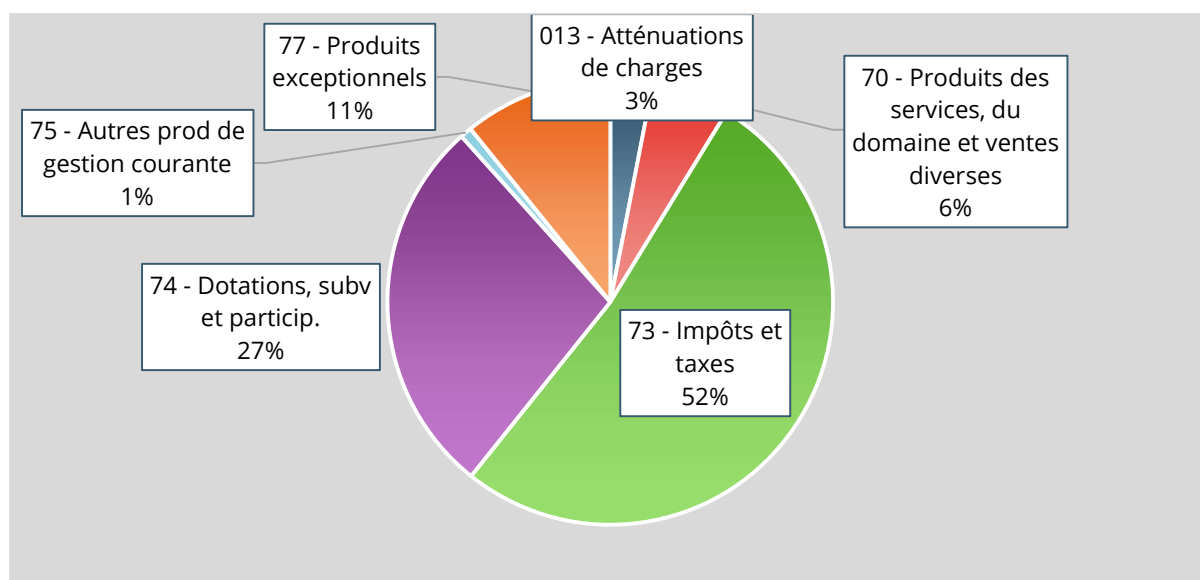
La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

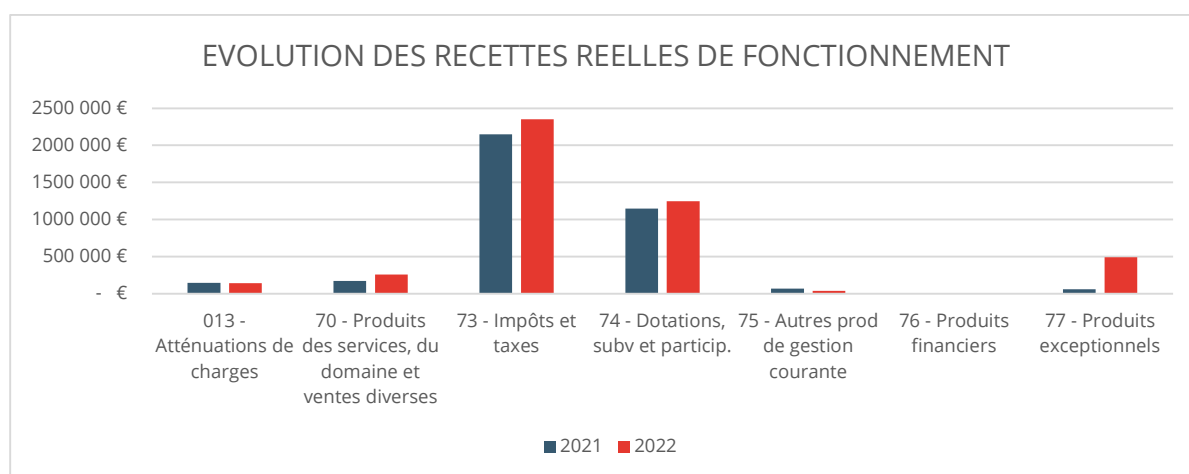
Les recettes de fonctionnement correspondent à deux catégories :

- **les recettes d'ordre** figurant au chapitre 42, essentiellement l'amortissement de subventions ;
- **les recettes réelles** qui correspondent à un flux financier.

Pour l'exercice 2022, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 519 249,43 € Elles étaient de 3 736 974,55 € en 2021. Elles se décomposent de la façon suivante :



Les recettes réelles croissent en moyenne de 20,93 %.



- **Recettes : présentation par chapitre**

Chapitre	Voté	Réalisé
002 - Résultat de fonctionnement reporté	570 699,84 €	570 699,84 €

Chapitre	Voté	Réalisé
013 - Atténuations de charges	9 374,00 €	138 496,34 €

Remboursement du salaire du personnel en arrêt maladie

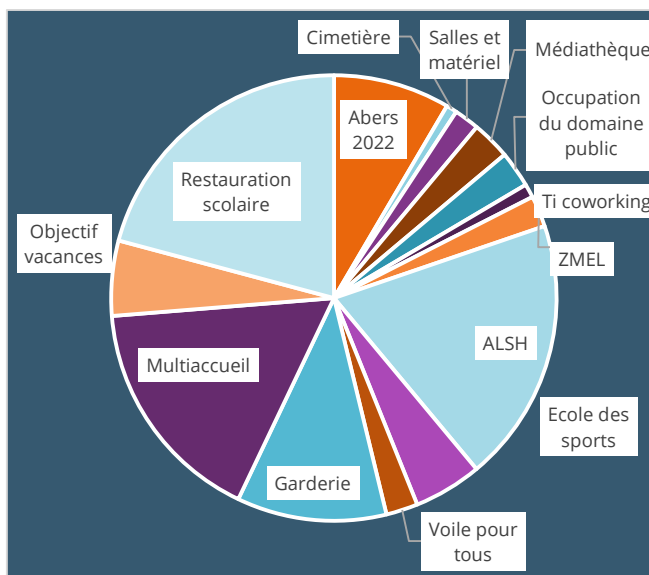
Chapitre	Voté	Réalisé
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 504,00 €	38 712,97 €

Amortissement des subventions

Chapitre	Voté	Réalisé
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 000,00 €	256 366,22 €

Le chapitre correspond aux abonnements, redevances du domaine public, concessions cimetière, contribution des utilisateurs aux médiathèque, cantine, multi-accueil, ALSH, garderie. Il représente 5,67% des recettes de la commune. Il augmente 84 582 € par rapport à 2021.

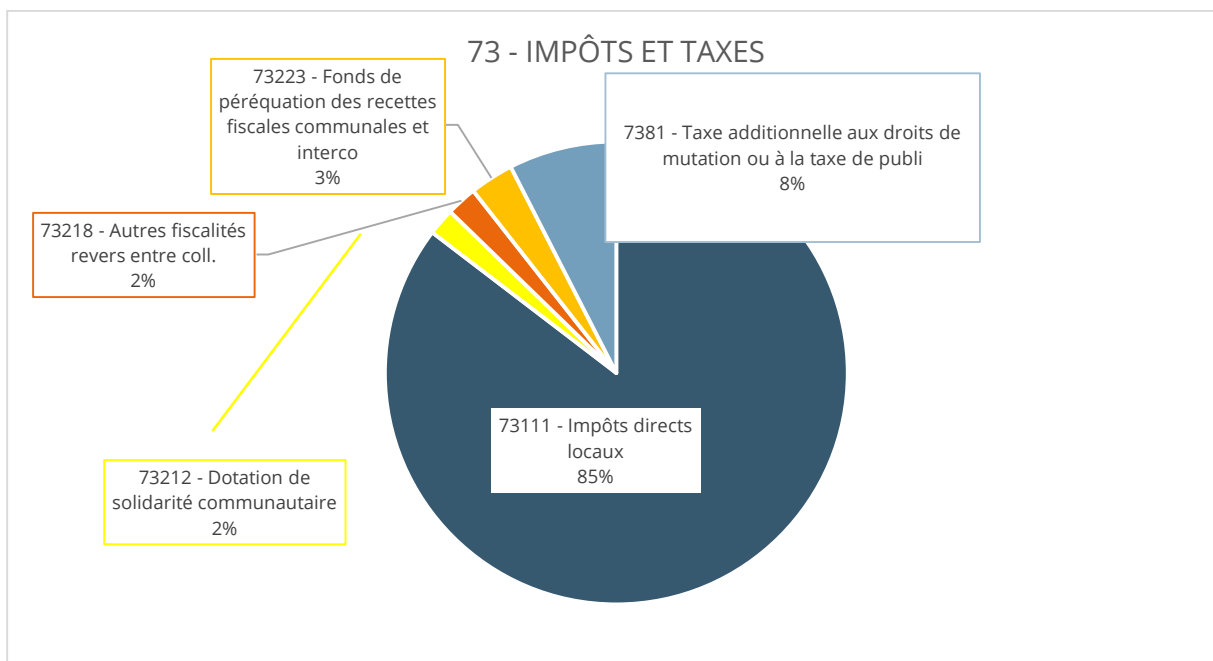
Abers2022	21 768,36€
Cimetière	1 983,67€
Salles et matériel	4 697,00€
Médiathèque	7 159,85€
Occ. du domaine public	6 731,00€
Ti coworking	2 524,20€
ZMEL	5 800,00€
ALSH	49 145,27€
Ecole des sports	12 722,36€
Voile pour tous	5 900,00€
Garderie	27 875,99€
Multi accueil	42 669,70€
Objectif vacances	13 940,00€
Restauration scolaire	53 448,82€



Chapitre	Voté	Réalisé
73 - Impôts et taxes	2 277 613,00 €	2 349 743,03 €

Le chapitre 73 représente 51,99% des ressources de la commune. Il comprend :

- la dotation de solidarité communautaire et le fond de péréquation des ressources communales et intercommunales.
- les impôts locaux et taxes diverses. Les impôts locaux représentent 85% du chapitre.



IMPÔTS ET TAXES - DETAIL	2020	2021	2022
Impôts directs locaux	1 630 510 €	1 836 702 €	2 005 620 €
Autres impôts locaux ou assimilés	1 556 €	4 922 €	231 €
Droits de place	278 €	236 €	213 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	161 373 €	170 860 €	177 140 €
TOTAL	1 918 576 €	2 137 950 €	2 183 204 €

La dotation de solidarité communautaire est un versement qu'une communauté de communes peut instituer au profit de ses communes pour répondre à un besoin de péréquation au sein des intercommunalités. Les critères de répartition ont été modifiés, faisant passer la DSC de Landéda de 49 908€ en 2021 à 44 513 € en 2022.

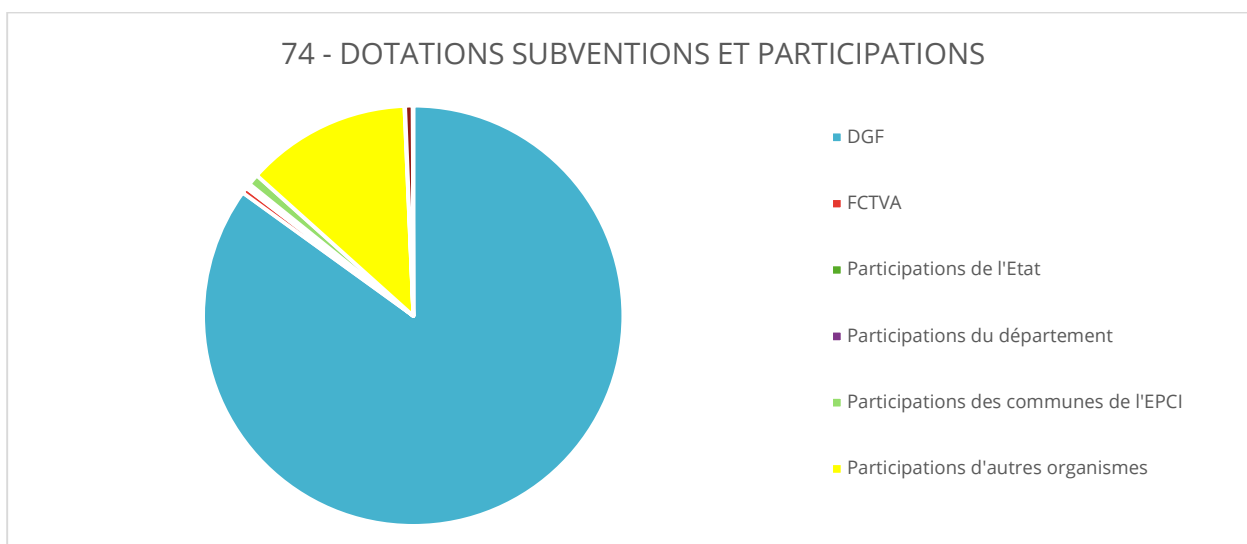
Le FPIC est un dispositif national de péréquation entre collectivités territoriales en France, permettant de réduire les inégalités de richesse entre les territoires. Son produit est redistribué entre les communes membres. La part du FPIC reversée à Landéda passe de 75 322 € en 2021 à 72 118 € en 2022.

Chapitre	Voté	Réalisé
74 - Dotations, subventions et participations	1 173 789,00 €	1 247 752,22 €

Le chapitre 74 représente 27,61 % des ressources de la commune. Il augmente en 2022 de 16 102 €, en partie en raison du recensement réalisé au cours de l'année.

Il comprend :

- des subventions et participations diverses : versement CAF et MSA au titre de l'enfance jeunesse (98 129,89 €), subvention pour la mise en place de capteurs CO² dans les écoles (1 792,00 €), de la DRAC pour l'été culturel 2022 (6 000 €), participation au coût du repas à 1 €, participation au coût des élections (1 798,96 €) et du recensement (6 101,00 €), etc.
- le fonds de compensation de la TVA qui opère un remboursement partiel de la TVA acquittée par la commune : 5 378,34 € ;
- et la dotation générale de fonctionnement qui représente près de 85% du chapitre ;



DGF - Détail	2020	2021	2022
D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)	426 867	427 129	428 002
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre" (DSR BC)	230 592	241 159	266 590
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)	65 681	65 857	67 695
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "cible" (DSR C)	101 512	110 447	123 359
D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	138 886	128 384	135 727
D.G.F. montant total	963 538	972 976	1 021 373

Chapitre	Voté	Réalisé
75 - Autres produits de gestion courante	53 700,00 €	38 797,59 €

Le chapitre comprend les revenus des immeubles, les loyers. Il représente moins de 1% des recettes réelles de la commune

Chapitre	Voté	Réalisé
76 - Produits financiers	0	0,35 €

Chapitre	Voté	Réalisé
77 - Produits exceptionnels	566 187,97	488 093,68 €

Des ventes immobilières

Bâtiment 31 Route des Anges Landéda (anciennement La Poste)	290 000 €
Cession parcelle 350A rue de la Mairie section BS 304 - Finistère Habitat	48 000 €
Cession terrain Ar Palud BM 202 (ex. 127)	35 136 €

Des recettes Abers 2022

Les sommes reçues au titre du mécénat : Arkea, Tanguy, Savel, Talec, Eurovia, Rives des Abers, Adam	13 601 €
Les recettes d'Abers 2022	72 000 €

A noter que la subvention Feamp de 39 684 € n'a pas été liquidée en 2022.

Des refacturations d'eau et d'électricité

Centre de la Mer	5 868,24 €
CCI Port et sanitaires	6 431,05 €
Camping	2 467,87 €
Pokou glaces bâtiment Stread Kichen	2 621,74 €

Des subventions exceptionnelles

CAF - Subvention camps été ALSH	1 200 €
CAF - Aide covid 2021 multi accueil	6 831 €

• Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent à deux catégories :

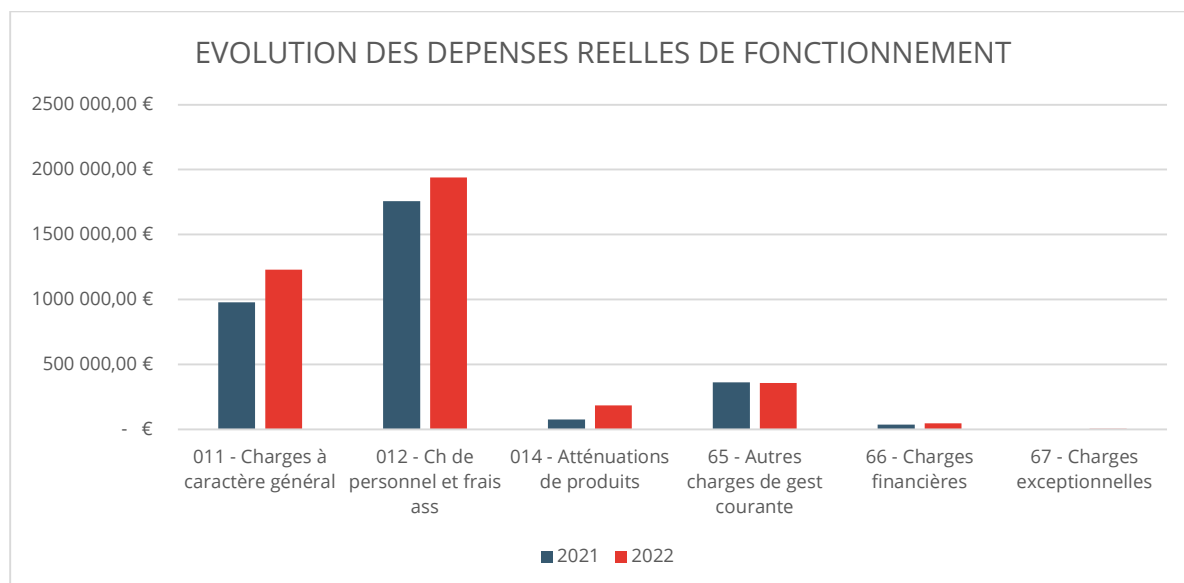
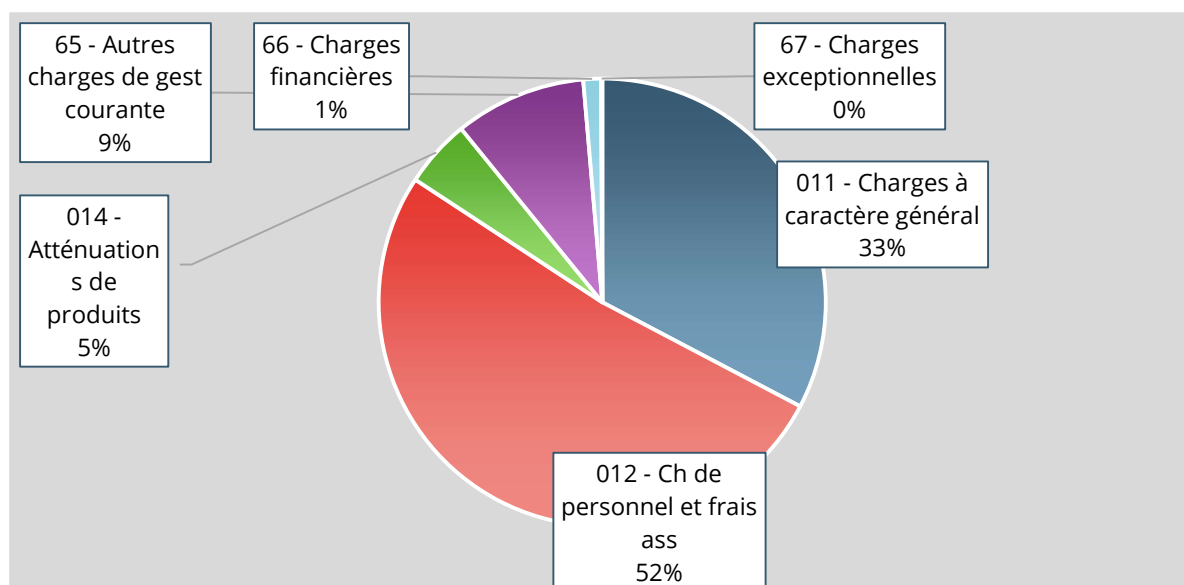
- **les dépenses d'ordre** sans décaissement (les dotations aux amortissements figurant au § 042) ;
- **les dépenses réelles** qui correspondent à un flux financier.

Les dépenses réelles de fonctionnement regroupent toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les charges à caractère général ;
- Les dépenses de personnel ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2022, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 3 763 255,72 € ; elles étaient de 3 210 022 €, € en 2021.

En 2022, les dépenses réelles croissent en moyenne de 17 %.

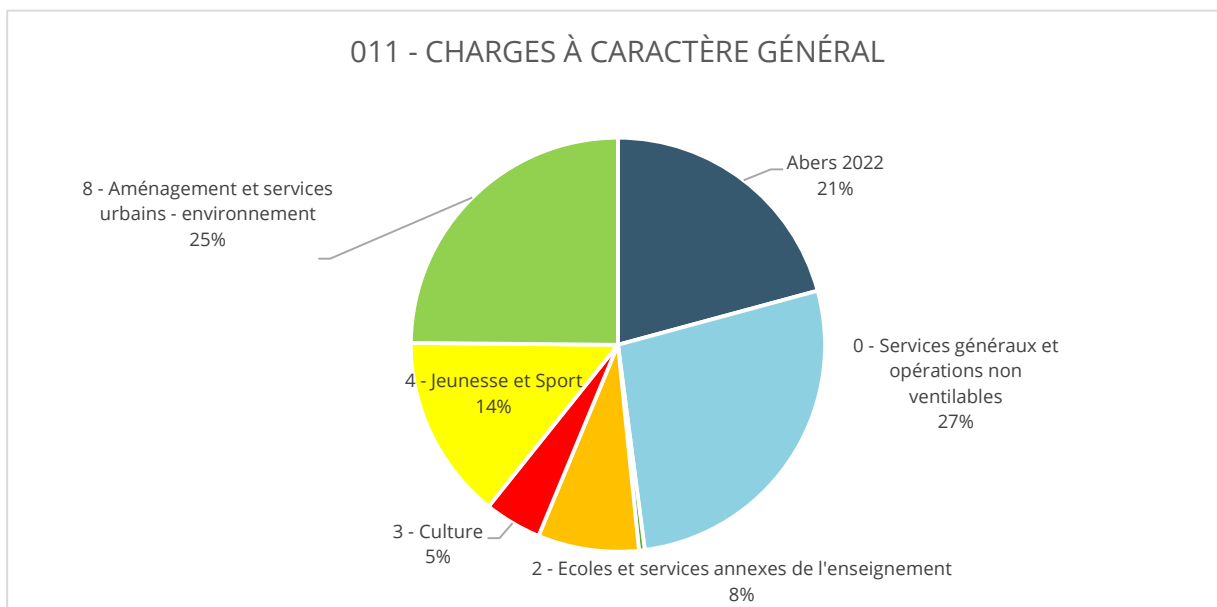


- **Dépenses : présentation par chapitre**

Chapitre	Voté	Réalisé
011 - Charges à caractère général	1 257 187,97 €	1 230 337,69

Les charges à caractère général correspondent à des coûts :

- de prestation de service ;
- de maintenance ou d'entretien par des entreprises extérieures ;
- d'acquisition de petit équipement pour l'école, la maison de l'enfance, la médiathèque, la voirie ;
- et à la consommation communale d'eau, de carburants, d'électricité.



Le chapitre est en augmentation de 252 750,14 € € par rapport à 2021. Les dépenses qui y sont inscrites au titre d'Abers 2022 sont de 253 260,81 €. C'est donc bien l'effort fait par les services de maîtrise des dépenses dans un contexte d'inflation qu'il faut relever ici.

Analyse des principaux postes

		2021	2022
61521 - Terrains		95 870,25	106 848,32

Les principales dépenses de cet article

Le contrat d'entretien par les Genêts d'Or	51 251,16
L'évacuation de boues de curage	21 642,36
L'entretien du terrain de foot de Rosvenni	14 341,64
Les travaux d'entretien des sentiers	9 288,00

	2021	2022
6135 - Locations mobilières	54 588,94 €	105 860,70 €

Les locations inscrites au titre d'Abers 2022 s'élèvent à 51 657,17 €.

	2021	2022
60612 - Énergie - Électricité	92 733,11 €	97 640,66 €

Affectation	Montant
Salles de sport	26 680,17 €
Ecole	17 734,39 €
Eclairage public	9 636,13 €
Culture	5 640,49 €
Service travaux	5 404,50 €
Restauration scolaire	1 217,70 €
Administration générale de la collectivité et divers <i>Dont bâtiment de la mer (ex UCPA)</i>	31 327,28 € 8995,62 €

	2021	2022
6232 - Fêtes et cérémonies	20 667,78 €	87 083,84 €

Cet article augmente de 66 416,06 € en 2022. Les animations, concerts et feu d'artifice inscrits au titre d'Abers 2022 dans cet article s'élèvent à 42 966,08 €.

	2021	2022
611 - Contrats de prestations de services	86 330,79 €	72 040,67 €

	2021	2022
60632 - Fournitures de petit équipement	48 906,98 €	60 712,84 €

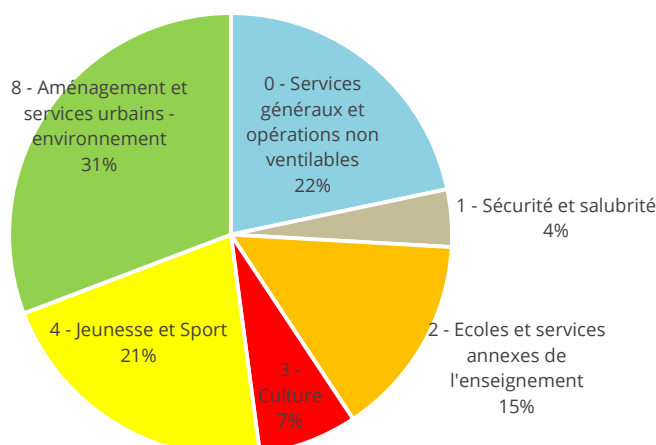
Cet article augmente de 11 805,86 € en 2022. Les frais inscrits au titre d'Abers 2022 dans cet article s'élèvent à 27 420,32 €.

	2021	2022
60623 - Alimentation	6 740,63 €	49 955,87 €

Les frais inscrits au titre d'Abers 2022 dans cet article s'élèvent à 38 495,66 €.

Chapitre	Voté	Réalisé
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 018 600,00 €	1 940 025,00 €

012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS



Les charges de personnel augmentent de 183 855,31 € soit 10,47%. L'augmentation est due à plusieurs éléments suivants :

1. Le remplacement de personnel absent

La commune assure autant que nécessaire le remplacement du personnel absent. La commune compte notamment 3 agents en arrêt longue maladie et en reconversion professionnelle, un agent en arrêt de longue durée pour accident du travail et deux agents en mi-temps thérapeutique.

Le coût du remplacement du personnel malade est atténué à hauteur de 138 496,34 € par les sommes figurant au chapitre 013 des recettes « Atténuation de charges ».

2. L'augmentation des rémunérations

- l'effet report de l'augmentation du point d'indice de 4,49% : intervenue en Septembre 2021 (soit sur 4 mois en 2021), elle augmente la masse salariale en année pleine en 2022 ;
- l'augmentation du SMIC au 1^{er} Janvier (0,9%), puis au 1^{er} Mai (2,65%) et enfin au 1^{er} Août 2022 (2,01%). Cette augmentation impacte les rémunérations de 15 agents, titulaires et CDI ainsi que les rémunérations de remplaçants ou saisonniers ;

3. L'augmentation de l'activité

- La commune a recruté des agents pour procéder au recensement ;
- la commune a assuré cette année la surveillance de plage en régie directe ce qui représente un coût en salaires et charges de 19 998,64 ;

- la municipalisation de la garderie est intervenue en septembre 2021 et a entraîné le transfert du personnel correspondant à l'effectif communal. Ce transfert impacte la masse salariale en année pleine en 2022.
- pour répondre à la demande des familles, l'ALSH a augmenté sa capacité d'accueil et donc le nombre d'encadrants ;
- des camps ont été organisés : 2 par l'ALSH et 1 par Objectif vacances. Ces activités supposent et imposent l'encadrement correspondant ;

L'augmentation des coûts de personnel qui en résulte est à mettre en parallèle avec les recettes du chapitre 70 vues précédemment et surtout avec la qualité du service rendu par les services concernés aux habitants et aux familles.

Chapitre	Voté	Réalisé
014 - Atténuations de produits	183 646,00 €	183 646,00 €

Ce chapitre correspond pour l'essentiel au versement à la communauté de communes. Le montant annuel de 129 002 € se décompose comme suit :

- 47 881 € l'attribution de compensation (mise en place lors de la taxe professionnelle unique ;
- 81 121 € le financement du SDIS ;

Il était en recul en 2021 du fait d'un retard de facturation de la Communauté de communes ; les versements 2022 intègrent donc des sommes dues au titre de 2021.

Juin à octobre 2021	53 750
Janvier à Décembre 2022	129 002,00 €

Le solde du chapitre, soit 894 € correspond au versement à l'Etat d'un dégrèvement au titre de la taxe d'habitation.

Chapitre	Voté	Réalisé
023 - Virement à la section d'investissement	500 135,84 €	0,00

L'autofinancement prévisionnel budgété n'est jamais utilisé la même année

Chapitre	Voté	Réalisé
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	349 106,00 €	670 371,28 €

Le montant correspond aux amortissements de l'année.

Chapitre	Voté	Réalisé
65 - Autres charges de gestion courante	461 400,00 €	358 236,60 €

Le chapitre comprend notamment :

- les indemnités et le financement de la formation des élus. Les frais de participation au salon des maires ;
- les forfaits scolaires, subvention de la cantine et de la garderie de l'école Notre Dame des Anges, la subvention des activités piscine et voile pour tous, l'initiation au breton ;
- la subvention au CCAS ;
- l'adhésion à l'EPCC ;
- les subventions aux associations.

Ce chapitre ne comprend plus, depuis 2020, le financement du SDIS qui impacte désormais l'attribution de compensation au \$014

Chapitre	Voté	Réalisé
66 - Charges financières	50 792,00 €	41 574,82 €

Le chapitre correspond au coût de la dette, c'est-à-dire aux intérêts des emprunts contractés par la commune, le remboursement du capital figurant, lui, en section d'investissement.

Chapitre	Voté	Réalisé
67 - Charges exceptionnelles	21 000,00 €	3 714,22 €

3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

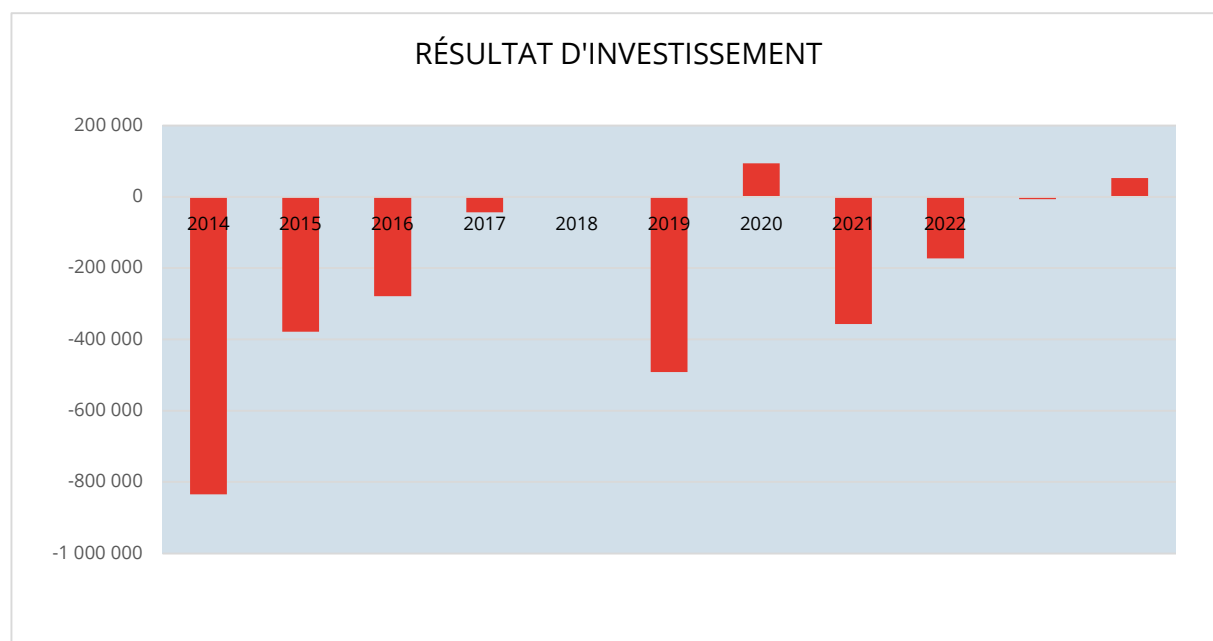
Réalizations de l'exercice 2022		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section d'investissement	Dépenses	1 192 889,80 €	38 712,97 €	1 231 602,77 €
	Recettes	635 670,53 €	670 371,28 €	1 306 041,81 €

Réalizations de l'exercice 2022		Total	Solde 2021 reporté	Total
Section d'investissement	Dépenses	1 231 602,77 €	705 928,18 €	1 937 530,95 €
	Recettes	1 306 041,81 €		1 306 041,81 €

• Le résultat d'investissement

Le résultat d'investissement 2023 est de - 631 489,14 €
 Un résultat net de 74 439,04 €
 Un report du précédent exercice de - 705 928,18 €

Le résultat d'investissement 2023 avec restes à réaliser est de 52 542,73 €



- **Dépenses d'investissement : présentation par chapitre**

Chapitre	Voté	Réalisé
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 504,00 €	38 712,97 €

Opération d'ordre en équilibre avec le § 042 des recettes de fonctionnement

Chapitre	Voté	Réalisé
16 - Emprunts et dettes assimilées	226 848,00 €	226 848,00 €

Remboursement du capital des emprunts.

Chapitre	Voté	Réalisé
20 - Immobilisations incorporelles	217 000,00 €	103 454,70 €

Article	Voté	Réalisé
204 - Subventions d'équipement versées	265 742,00 €	74 949,86 €

Chemin de Bellevue : Effacement	14 221,62 €
Kerenog : Effacement	13 207,59 €
Kroaz Huella : Effacement	26 761,29 €
Mezedern : Effacement	4 603,69 €
Prad Ar Lann : Effacement	3 168,00 €
Bourg : Eclairage public	2 200,00 €
Géoréférencement réseaux EP	990,23 €
Kroaz Konk : Eclairage public	608,37 €
Rte Tour Noire : Eclairage public	5 320,45 €
Streat Kichen : Eclairage public	3 868,62 €

Chapitre	Voté	Réalisé
21 - Immobilisations corporelles	573 109,00 €	396 131,12 €

Chapitre	Voté	Réalisé
23 - Immobilisations en cours	1 085 477,82 €	391 506,12 €

• Investissements : présentation par politique

	Total	20	21	23
Politique Enfance Jeunesse Affaires scolaires	70 672,95 €		60 977,07 €	9 695,88 €
Politique Sûreté Sécurité	7 812,00 €		7 812,00 €	
Politique santé publique et solidarités	6 410,70 €	6 410,70 €		
Politique Economie	29 910,42 €	10 800,00 €	3 076,24 €	16 034,18 €
Politique culture et patrimoine	62 826,00 €	32 320,02 €	24 691,98 €	5 814,00
Politique Sport	9 800,99 €		775,10 €	9 025,89
Politique aménagement du territoire	457 607,74 €	12674,4	137 693,73 €	307 239,61
Politique administration générale	246 051,14 €	41 249,58 €	161 105,00 €	43 696,56
Total		103 454,70 €	335 154,05 €	391 506,12 €

Politique Enfance Jeunesse Affaires scolaires					
Programme	Objet	Total	20	21	23
132	Maison de l'Enfance	55 997,48 €		46 601,48 €	9 396,00 €
142	Ecole Joseph Signor	11 723,29 €		11 723,29 €	
146	Restauration scolaire	2 952,18 €		2 652,30 €	299,88 €
Politique Sûreté Sécurité					
Programme	Objet	Total	20	21	23
261	Poteaux incendie	7 812,00 €		7 812,00 €	
Politique santé publique et solidarités					
Programme	Objet	Total	20	21	23
352	Profil eaux de baignade - Broennou	6 410,70 €	6 410,70 €		
Politique Economie					
Programme	Objet	Total	20	21	23
434	Terrasse café du port	10 064,09 €			10 064,09 €
441	1 Ar Palud	3 076,24 €		3 076,24 €	
442	ZA Bel Air	10 800,00 €	10 800,00 €		
443/452	Ti coworking/Ti services	752,49 €			752,49 €
462	Camping	5 217,60 €			5 217,60 €
Politique culture et patrimoine					
Programme	Objet	Total	20	21	23
521	Aménagement atelier Landed'art	7 260,00 €		7 260,00 €	
532	Médiathèque	5 873,10 €		5 873,10 €	
541	Chapelle Ste-Marguerite : MOE rénovation	4 648,02 €	4 648,02 €		
542	Eglise	12 414,00 €	6 600,00 €		5 814,00 €

542	Chapelle de Broennou	10 958,88 €		10 958,88 €	
542	Sémaphore : AMO rénovation et aménagements extérieurs	14 538,00 €	14 538,00 €		
542	Chapelle Ste-Marguerite : valorisation	6 534,00 €	6 534,00 €		
545	Gravure stèle Kermenguy	600,00 €		600,00 €	
Politique Sport					
Programme	Objet	Total	20	21	23
637	Stade de Rozvenni	9 800,99 €		775,10 €	9 025,89 €
Politique aménagement du territoire					
Programme	Objet	Total	20	21	23
713	Outillage technique	13 103,55 €		13 103,55 €	
714	Véhicule	15 632,76 €		15 632,76 €	
751	Voirie	184 570,13€		54 356,64 €	130 213,49€
752	Infrastructures et équipements de voirie	18 137,51 €		18 137,51 €	
753	Gestion des eaux pluviales	9 272,16 €	1 440,00 €		7 832,16 €
754	Mobilité	17 060,64 €	877,20 €	16 183,44 €	
754	MOE aménagement sentier côté mairie	120,00 €			120,00 €
761	Branchement panneaux photovoltaïques Bel Air	12 743,40 €		12 743,40 €	
762	Aire multimodale AW	101 696,36 €			101 696,36€
763	Toilettes port AW	67 377,60 €			67 377,60 €
773	AR PALUD : AMO étude, lancement appel à projet ; relevé topographique, conception lotissement et bornage	10 357,20 €	10 357,20 €		
781	Terrains (divers terrains)	7 536,43 €		7 536,43 €	
Politique administration générale					
Programme	Objet	Total	20	21	23
813	Fournitures et matériels	8 083,09 €	305,28 €	7 777,81 €	
814	Véhicule	45 626,80 €		45 626,80 €	
832	Mairie	5 486,76 €	2 400,00 €	3 086,76 €	
831	Bâtiment de la mer	57 494,22 €	1 675,50 €	12 122,16 €	43 696,56 €
831	41 Ti Korn	92 050,73 €		92 050,73 €	
851	Audit énergétique et mission économie de flux	36 868,80 €	36 868,80 €		
851	Barnum	440,74 €		440,74 €	

- **Recettes : présentation par chapitre**

Chapitre	Voté	Réalisé
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	500 135,84 €	

Autofinancement prévisionnel

Chapitre	Voté	Réalisé
024 - Produits des cessions	788 190,75 €	

Chapitre	Voté	Réalisé
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	350 000,00 €	670 371,28 €

Amortissements

Chapitre	Voté	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	461 401,87 €	475 734,33 €

Fonds de compensation de la T.V.A.	353 653,68 €
Taxes aménagement	122 080,65 €

Il faut ajouter à ce chapitre les excédents de fonctionnement capitalisés, mentionnés dans un article séparé.

1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	7 048,87 €
--	------------

Chapitre	Voté	Réalisé
13 - Subventions d'investissement	436 942,00 €	152 887,33 €

Mise en conformité assainissement camping municipal - 1er versement	19 009,08 €
DSIL rénovation cantine école	17 265,60 €
DSIL aménagement aire cyclable - avance 30%	22 200,00 €
DSIL - Installation VMC double flux Maison de l'Enfance	20 000,00 €
Aménagement Sémaphore - Route des Phares - avance de 50%	25 000,00 €
Aménagement arrêt car Kroas Conq	5 087,95 €
Subvention AAP Vélo et Territoires - Développement vélo	44 324,70 €

Chapitre	Voté	Réalisé
16 - Emprunts et dettes assimilées	548 938,54 €	

ANNEXE I - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS

• 2020

Cession	Terrain Prat a Lan BC 158-250-263	1 666,00 €	Vente à particulier
Acquisition	Terrain Bon Plaisir BV67 et 68	41 936,00 €	Achat terrain village artisanal

• 2021

Acquisition	Terrain (portion) 145 Ti Korn AK182	450,00 €	VC3
Acquisition	Terrain (portion) Bel Air BV63	589,60 €	Mobilité
Acquisition	Terrain (portion) Kerhuelgwen AK185	600,00 €	VC3

• 2022

Acquisition	Terrain Bon Plaisir BT 30 - BR37 - captage Tromenec	6 531,86 €	Protection du captage
Cession	P503 juillet - Vente parcelle BS 304 au 350A rue de la Mairie (ancienne friche Renault)	48 000,00 €	Lotissement Finistère habitat
Cession	Sortie du bien terrain Ar Palud BM 202 (3-2111-2022)	35 136,00 €	Vente à particulier
Cession	Sortie du bien POSTE	290 000,00 €	Vente à promoteur